

**DANS LE CADRE DU PLAN ARCHITECTURE ET PATRIMOINE – SERVICE VILLE D’ART ET D’HISTOIRE, IL EST RECHERCHE :**

**Un/e architecte, plasticien/ne, designer, paysagiste, street artiste, seul.e. ou en collectif**

**Pendant 12 semaines de résidence, réparties comme tel :**

- *Phase découverte/immersion* : du lundi 21 au vendredi 26 septembre 2020 / 27e Heure le mercredi 23 septembre
- *Phase 1* : Du lundi 8 au vendredi 19 février 2021
- *Phase 2* : Du lundi 8 mars au vendredi 21 mai 2021 (avec une interruption du 24 avril au 9 mai 2021)

Il est porté à la connaissance des artistes-candidats(es) que, dans le cadre de l’A.R.T.S., d’autres appels à candidatures sont lancés par les plans lecture et musique, danse, théâtre, et donc appelées à se déployer en simultané de celle proposée ici. Des interactions entre ces résidences, toutes soumises au même cahier des charges sont tout à fait possibles voire encouragées.

**Conditions financières**

Un contrat de prestation artistique entre la Ville de Lille – Ville d’art et d’histoire, et l’artiste sera établi. L’artiste résident sera rémunéré de façon forfaitaire, c’est-à-dire à hauteur de 1500 € nets par semaine (pour 5 jours d’intervention a minima, 6 heures par jour). Les montants bruts varient en fonction du statut ou régime de l’artiste.

En cas de modifications du volume de présence, la Ville de Lille se réserve le droit d’adapter le tarif forfaitaire.

Si un collectif est retenu, le montant forfaitaire ne pourra pas être dépassé.

Pour + d’informations : [cruquier@mairie-lille.fr](mailto:cruquier@mairie-lille.fr) et [dtruffaut@mairie-lille.fr](mailto:dtruffaut@mairie-lille.fr)